



## Compte-rendu

### LANCEMENT DE FINANCEMENT DE PROJET

Critères pour propositions de financement :

- Lors de la soumission, la demande doit être présentée en français ou en anglais (l'octroi sera néanmoins conditionnel à la présentation d'une demande traduite en français dans un délai raisonnable) et doit inclure le budget de l'activité/projet, les personnes impliquées, un échéancier ainsi que tous les autres détails pertinents. Un mois sera accordé suite l'appel de projets pour transmettre les soumissions. Si moins de 3 projets valides sont présentés, le délai sera doublé avec une emphase sur la publicité du financement.
- Doit être pour les élèves de l'INRS-EMT.
- Le projet ne doit pas représenter des frais renouvelables (de maintien) à moins que ces coûts soient garantis par le demandeur ou par une autre source de financement confirmée.
- Dans les cadres de projets coûteux où que la subvention du CÉISME représentera qu'une fraction du coût, le budget du projet doit être crédible (Avec preuves d'autres sources du financement), réaliste, et bien équilibré.
- Doit être à l'usage d'au moins 4 élèves.
- Ne doit pas comprendre des frais de conférence à l'extérieur de l'INRS.
- Doit être en accord avec le code éthique de l'INRS et l'approbation de la communauté de l'INRS-EMT.
- Ne doit pas impliquer d'activité à caractère religieux.

Financing selection criteria:

- The project submission must be presented in French or English (however, a French version must be presented in a reasonable delay in the initial proposal is submitted in English). The submission must contain the total activity/project budget, a description/motivation, and any other pertinent documents. Two months will be given after the submission call for the projects to be submitted. Three projects at the very least must be submitted for the selection process to begin.
- Must directly affect the l'INRS-EMT student community.
- The proposal must not possess a recurring cost component (maintenance fees), unless this cost can be guaranteed by a secondary source.
- In the case of reasonably costly projects, where the CEISME contribution can only partially cover the costs, the total presented budget must be clear, transparent, balanced, and realistic before the project can be considered for financing.
- Must affect 4 members of the INRS-EMT community at the least.
- No external conference costs will be considered.
- Project must be in accord with both the INRS-EMT community's ethics code and the internal rules and regulations.
- Proposal must not contain a religious component.

*Nazar Delegan, Président CÉISME*